



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°2 le mardi 12 mars à 18h

Présents : Mmes Jamet, Silvestre, Veyrat-Masson, Marin, Vernaz, Bachollet, Thévenet, Chatelain, Aimard Gardet, Cusin-Rollet, Mrs Battentier, Matelon,

Excusées : Mmes Pradet, Poencin, Langlois

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets
- Points sur les différents partenaires de l'école
- Rentrée 2019/2020
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

1) Activités des classes

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CE2/CM	CM/CM	
Activités passées	<u>Carnaval</u> : création de déguisements pour le défilé organisé par le sou des écoles sur le thème du jardin	Cycle patinoire (4 séances)	<u>Création de monsieur carnaval</u>	<u>Piscine</u>	<u>Piscine</u> correspondance avec la classe de Méribel qui partira en classe de découverte avec nos élèves	
	<u>Séance de cinéma</u> : Arthur et la magie de Noël	Intervention de Laure sur l'explication de la pixellation <u>Cinéma</u> : Charlot soldat		Intervention de Pilz pour le <u>festival numérique</u> <u>Cinéma</u> : Adama		
		<u>Silence on lit : 15 mn de « lecture-plaisir »</u>				
			<u>Les cartes de la fraternité</u>			
	<u>Cinéma : minuscules 2 (GS au CE2)</u>					
<u>Rallye mathématiques CM2 -> GS</u>						
<u>Festival numérique</u> : dans le cadre de notre projet de l'année alliant les arts et les arts du numérique, toute l'école s'est rendue au Festival d'arts numériques organisé sur Ugine. Chaque classe a pu assister à un spectacle (« ombres et Brume » pour les maternelles et CP,						

	« Trace Koro » pour les classes d'élémentaires. Nous sommes également allés dans le hall du cinéma afin de découvrir nos productions : la Petite poule rousse parlante pour les maternelles, L'arbre aux 4 saisons pour les CE2/CM1, « Un village pendant la guerre » pour les CM1/CM2.			
	Intervention de Pascale Mériqot intervenante en musique .			
Activités en cours ou à venir	cinéma : Maison sucrée, jardin salé	piscine	piscine	cinéma : la vallée des loups
	Projet numérique et ARTS : Cette année, une organisation particulière vous sera proposée pour la représentation de fin d'année qui aura lieu lors de la kermesse du 15 juin. Chaque classe proposera une restitution du travail mené toute l'année autour de ce thème des arts et du numérique.			

2) Point sur les différents partenaires de l'école

Afin de nous aider dans nos actions auprès de vos enfants, différents partenaires sont présents autour de l'école. Ces partenaires évoluent sans cesse et il nous paraissait opportun de dresser une liste des acteurs présents à l'heure actuelle :

- **Le RASED** : maitre E (prise en charge sur le temps scolaire pour des difficultés notionnelles) et psychologue scolaire (peut intervenir sur demande des enseignants mais aussi de la famille). Le RASED dont dépend l'école de Marthod est celui d'Ugine et est joignable au 04 79 37 34 62.

Il n'y a actuellement plus de maitre G qui intervenait pour aider les élèves ayant des difficultés de comportement.

- **Le médecin scolaire et l'infirmière scolaire** : le médecin scolaire peut être contacté par les enseignants afin d'observer un enfant. L'infirmière scolaire vient sur l'école deux fois par an pour réaliser des bilans auditifs et ophtalmiques chez les GS et les CE2.

- **La PMI** : depuis quelques années, la PMI n'intervenait plus sur notre école sauf demande de notre part. Cette année, une infirmière de la PMI viendra faire des bilans pour les petites sections nées au premier semestre de 2015.

- Nous sommes aussi en lien très étroit avec tous les professionnels réalisant un suivi de nos élèves (orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes,...). Les enseignants ne les contactent que si la famille donne son accord.

3) Rentrée 2019/2020

Les effectifs pour la rentrée prochaine sont incertains et **une fermeture de classe est à prévoir**.

A l'heure actuelle, il y aurait sur l'école :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18	18	11	21	21	18	21	12
total maternelles : 47			total élémentaires : 91				
Total école : 138							
Moyenne par classe : 27.6 pour 5 classes							
23 pour 6 classes							

Inscriptions en Mairie uniquement pour les nouveaux élèves : **1^{ère} quinzaine d'avril**

Visite de l'école le vendredi **7 juin**.

5) Travaux et aménagements divers

Intervention Mairie :

Depuis le début de l'année scolaire, la mairie a opéré 66 interventions sur l'école (plomberie, électricité, bâtiment, extérieurs).

Mme Vernaz présente les travaux en prévisionnel pour 2019, qui seront soumis au vote au prochain conseil municipal. Elle fera le point lors du dernier conseil d'école sur les travaux qui seront réalisés sur l'école.

- Réparation des chéneaux
- Peinture d'une classe (début juillet)
- Reprise des marches accès grande cour et reprise de la pente qui borde ces escaliers.
- Mise aux normes des extincteurs
- Vérification de l'aire de jeux de la cour des maternelles et mise en conformité
- Anti-pince-doigts
- Rail à vélos demandé lors du dernier conseil d'école par les parents délégués
- Isolation phonique de la classe de Caroline (Toussaint 2019)
- Alarme à incendie (installation bloc de déclenchement dans la classe de Mme Veyrat-Masson)
- Etanchéité du puits de lumière du couloir
- Chalet de stockage pour les vélos de la maternelle

La chasse d'eau de la classe de Mme Jamet serait à changer.

NB : Vandalisme dans les toilettes

Depuis quelques temps, nous constatons des dégradations dans les toilettes élémentaires des filles (dégradation volontaires des chasses d'eau). Les agents d'entretien constatent également une dégradation dans la propreté des toilettes : papier toilette et excréments jonchant le sol... Les enseignants ont sensibilisé les élèves mais un courrier sera adressé aux parents.

Un ordinateur de la classe mobile ne fonctionne pas. Un devis de réparation a été envoyé par Simon informatique, ce dernier s'élève à 210€. Nous attendons la rentrée prochaine afin de voir la meilleure solution à adopter.

Questions diverses

1. Déneigement de la cour maternelle en cas de chute de neige

Les enseignants souhaitent garder les cours de récréation enneigées pour le plaisir des enfants mais la rampe d'accès en maternelle sera déneigée et un couloir de marche plus importante sera réalisé jusqu'à la classe de Mme Veyrat-Masson.

2. Harcèlement

Un parent demande si les enseignants ont connaissance de cas d'harcèlement. Les enseignants ont la réserve de répondre que le harcèlement n'est pas visible mais qu'aucun acharnement sur un seul et même enfant n'a été constaté. L'équipe enseignante invite les parents inquiets à se manifester.

3. Des soucis de livraison de repas à la cantine :

Les enfants se sont retrouvés à manger à trois reprises des raviolis en boîte (repas fourni par le prestataire en cas d'impossibilité de livraison), à quelques jours d'intervalle. Cela est dû à deux pannes (une côté

moteur, l'autre côté réfrigérateur du camion de livraison) et à la route enneigée sur un laps de temps très court.

Un repas tout bio n'est pour l'heure pas réalisable car le coût pour les familles serait trop élevé.

4. Le tarif du transport scolaire.

En 2016-2017, pour le 1er enfant, le montant était de 52€.

En 2017-2018, avec Arlysère, 100€. Lorsque CORAL gérait le transport scolaire, la municipalité participait, depuis le passage à Arlysère la charge financière incombe à 100% à Arlysère. De plus, avec la carte de transport scolaire, les usagers peuvent emprunter les lignes urbaines.

En 2018-2019 : 110 €.

Les parents d'élèves se questionnent sur une éventuelle augmentation des prix pour 2019-2020.

Mr Piquier informe qu'il n'y aura pas d'augmentation pour la rentrée prochaine. Ce dernier explique également que le transport d'un enfant revient à 1000€ par an et que les parents n'ont à leur charge que 10% du prix.

La question se pose également de savoir s'il ne pourrait pas y avoir deux grilles tarifaires : écoles du primaire et établissements du secondaire, sachant que les collégiens et lycéens parcourent souvent des distances plus importantes.

Mr Piquier indique qu'une distinction entre primaire et secondaire n'est pas réalisable.

5. **Suite au départ d'un agent périscolaire**, à la rentrée de mars, la garderie était encadrée par une seule personne (entre 20 et 30 enfants). Une personne vient d'être embauchée pour la période (jusqu'aux vacances d'avril).

Clôture de la séance à 19h

Prochain conseil fixé au mardi 18 juin 18h